

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS

# LES BUDGETS PRIMITIFS 2020 DE LA CALI

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

*Si le budget 2020 n'intègre pas toutes les conséquences de la crise sanitaire, les 1ères mesures prises au cours des derniers mois s'y lisent déjà :*

- *La création des plans de soutien aux entreprises, avec la création de mécanismes propres à l'agglomération ;*
- *Le maintien d'un niveau de dépenses d'équipement important ;*
- *Les mesures de gratuité et de remboursement divers offerts aux usagers (transports, baux, ...)*
- *Les achats d'équipement nécessaires (masques, gels, équipements pour les écoles de La Cali,...)*

*Mais il est impossible aujourd'hui d'intégrer tous les impacts de la crise sur le budget communautaire (fermetures temporaires des crèches, ALSH et Espaces jeunes, ralentissement de la commercialisation des terrains économiques, évolution des recettes fiscales) ni d'inscrire l'ensemble des aides de l'Etat, dans la 3<sup>ème</sup> Loi de finances rectificative, en cours de débat au moment du bouclage du budget.*

*Le budget présenté aujourd'hui est donc un socle de travail : il sera révisé dans les mois à venir, à l'occasion d'une décision modificative.*

**Conseil Communautaire du 17 Juillet 2020**

## I È BUDGET PRINCIPAL

- “ Résultat de la section de fonctionnement : + 4 365 440.93 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : + 2 922 657.03 ”
- “ Résultat cumulé : + 7 288 097.96 ”
  
- “ Résultat de la section d'investissement : + 2 148 703.89 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : - 914 844.80 ”
- “ Résultat cumulé : + 1 233 859.09 ”

### ➔ Affectation des résultats comme suit :

- “ Report de l'excédent de fonctionnement : + 3 788 097.96 ” (article R002)
- “ Excédent capitalisé en couverture du besoin de financement (article R1068) : + 3 500 000 ”
- “ Report de l'excédent d'investissement : + 1 233 859.09 ” (article R001)

➔ Le budget primitif global présenté au vote du conseil communautaire pour l'exercice 2020 s'élève à 74 506 735 € (76 128 743 € en 2019).

La section de fonctionnement s'élève à 58 389 735 € (56 640 743 € en 2019).

La section d'investissement à 16 117 000 € (19 488 000 € en 2019).

BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES		
Chap	libellé	BP 2020
.011	Charges à caractère général	7 398 628,00 €
.012	Charges de personnel	15 487 004,00 €
.014	Atténuation de produits	12 069 531,00 €
65	Autres charges de gestion courante	18 684 188,00 €
66	Charges financières	316 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	862 000,00 €
.022	Dépenses imprévues	637 923,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	1 164 261,00 €
.042	Amortissement	1 770 200,00 €
		<b>58 389 735,00 €</b>

BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chap	libellé	BP 2020
16	Emprunts et dettes assimilés	1 067 166,90 €
20	Immobilisations incorporelles	1 025 700,00 €
204	Subventions d'équipement	2 189 940,00 €
21	Immobilisations corporelles	5 374 468,00 €
23	Immobilisations en cours	2 913 707,00 €
27	Autres immobilisations financières	475 000,00 €
.020	Dépenses imprévues	554 069,00 €
.040	Opération d'ordre transfert entre sections	70 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	300 000,00 €
	Report	2 146 949,10 €
		<b>16 117 000,00 €</b>

LES RECETTES

Chap	libellé	BP 2020
.013	Atténuation de dépenses	68 779,40 €
70	Produits des services	1 368 192,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	39 910 171,00 €
74	Subventions d'exploitation	12 912 386,00 €
75	Autres produits de gestion courante	231 000,00 €
77	Produits exceptionnels	41 108,64 €
.042	Opération d'ordre transfert entre sections	70 000,00 €
.002	Excédent reporté	3 788 097,96 €
		<b>58 389 735,00 €</b>

LES RECETTES

Chap	libellé	BP 2020
.024	Produits de cessions	30 000,00 €
10	FCTVA	624 972,91 €
1068	Dotation	3 500 000,00 €
13	Subventions	900 577,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	5 005 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	952 130,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	1 164 261,00 €
.040	Amortissement	1 770 200,00 €
.041	Opérations patrimoniales	300 000,00 €
.001	Excédent reporté	1 233 859,09 €
	Report	636 000,00 €
		<b>16 117 000,00 €</b>

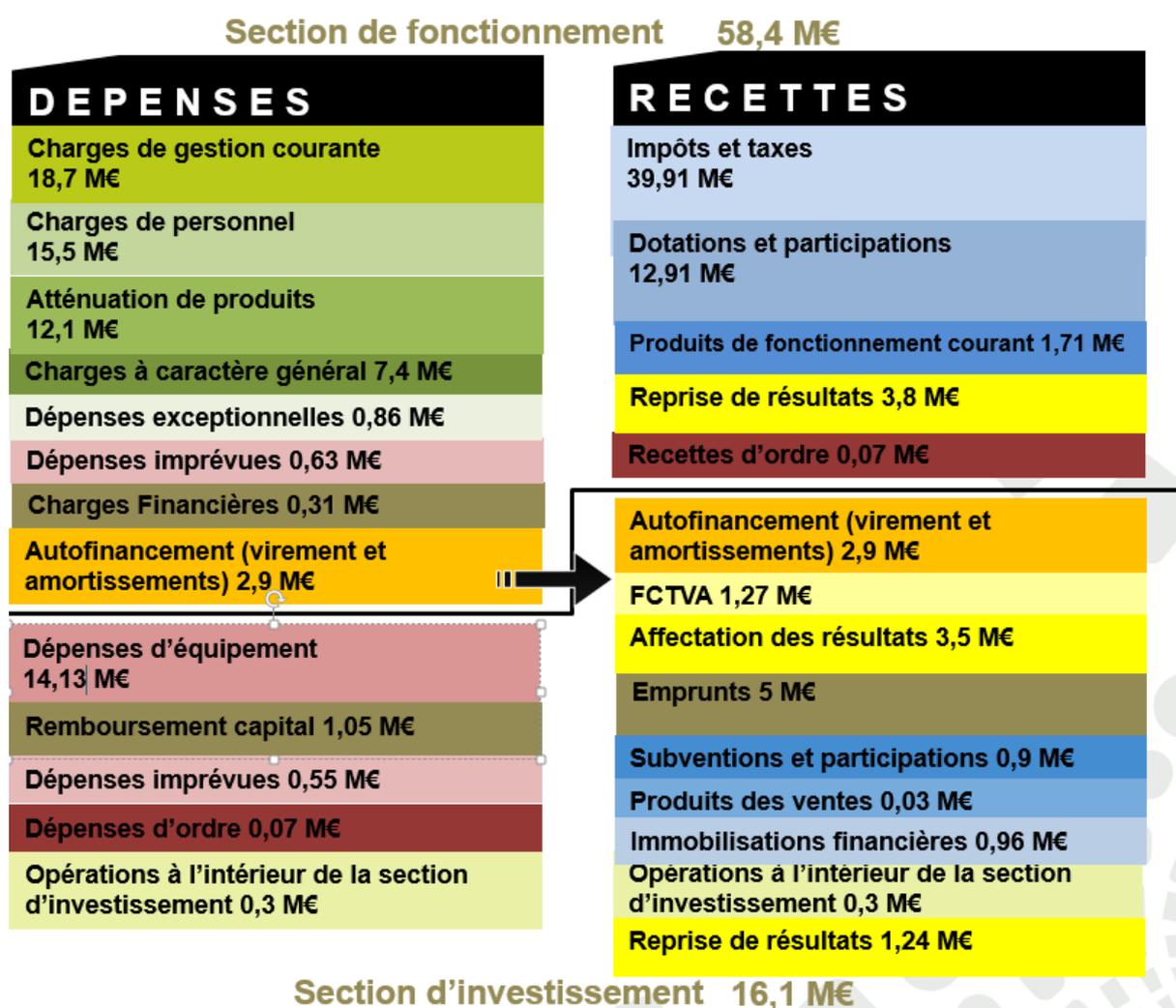
Après le versement des attributions de compensation aux communes (11,16 M€) et le reversement de la TEOM aux syndicats (10.74 M€), La Cali dispose de 36.5 M€, c'est-à-dire 62 % de son budget de fonctionnement, pour financer :

- Les charges de personnel : 15.49 M€
- Les charges à caractère général : 7.4 M€
- Les autres charges de gestion courante : 7.95 M€
- Le FNGIR et autres reversement de fiscalité : 907 k€
- Les charges financières : 316 k€
- Les charges exceptionnelles : 862 k€
- Les dépenses imprévues : 638 k€

➔ Soit un total de 33.6 M€

La section de fonctionnement dégage un autofinancement de près de 2.9 M€, qui permet de couvrir le remboursement de la dette en capital (1 M€).

### 1) LA STRUCTURE SIMPLIFIEE DU BUDGET PRINCIPAL ET LES MARGES D'EPARGNE



## 2) LA STRUCTURATION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT EN 2020

Elles sont composées principalement des produits de fonctionnement suivants :

- Les ressources fiscales ;
- Les dotations et participations (DGF, compensations fiscales et participations diverses) ;
- Les produits des services et de gestion ;

Elles s'élèvent à 54.5 M€ au BP 2020, soit une augmentation de 1.1 % par rapport au budget de 2019 (+ 592 k€).

<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT - MONTANT en KÖ</b>	<b>2020</b>
<b>Impôts et taxes</b>	<b>39 910</b>
Contributions directes	27 359
Impôts ménages larges (TH et TF)	12 196
CFE	8 900
CVAE	4 536
IFER	258
TA FNB	56
TASCOM	1 413
AC reçue	347
TEOM	10 737
Attribution FPIC	891
Solde impôts et taxes	576
<b>Dotations et participations</b>	<b>12 912</b>
DGF	6 980
Compensations fiscales	970
DCRTP	1 541
Solde participations dont subventions CAF-MSA	3 421
<b>Autres produits de fct courant</b>	<b>1 599</b>
Produits des services	1 368
Produits de gestion	231
<b>Atténuations de charges</b>	<b>69</b>
<b>Produits de fonctionnement courant</b>	<b>54 490</b>

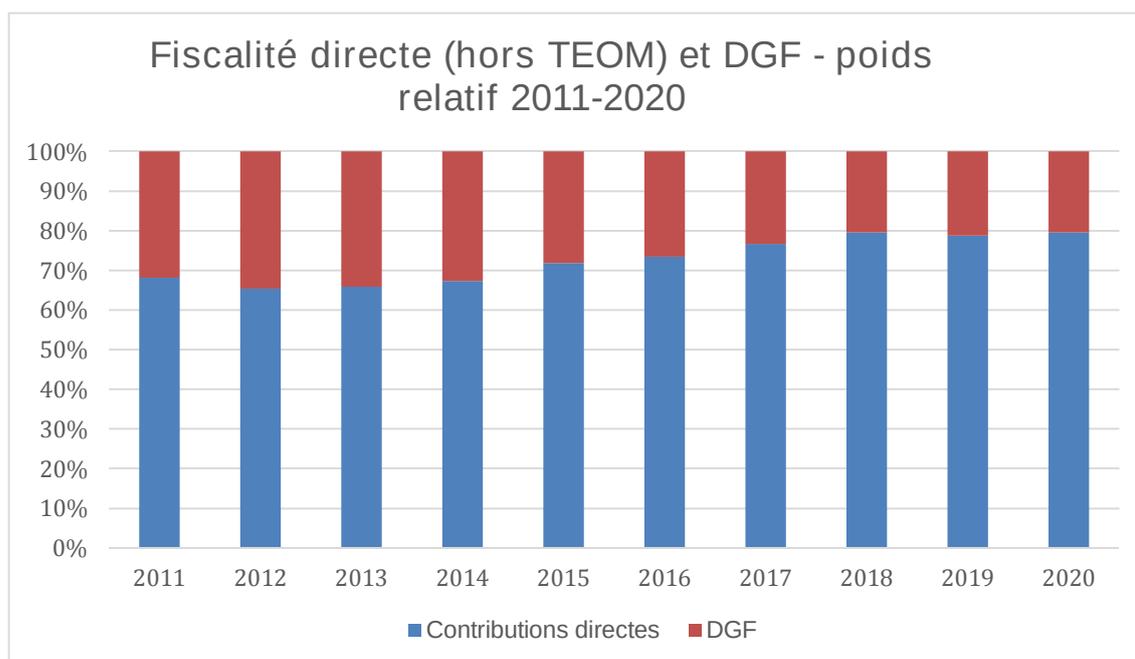
Au sein des recettes réelles de fonctionnement, les recettes fiscales représentent 73.2 % et les dotations et participations 23.7 %, soit 96.9 % au total.

<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT - STRUCTURE</b>	<b>2020</b>
Produits fonctionnement courant stricts	99,9%
<b>Impôts et taxes</b>	<b>73.2%</b>
Contributions directes	51.9%
TEOM	19.7%
Attribution FPIC	1.6%

<b>Dotations et participations</b>	<b>23.7%</b>
DGF	12.8%
Compensations fiscales	1.8%
DCRTP	2.8%
Solde participations diverses	6.3%
<b>Autres produits de fonctionnement courant</b>	<b>3.0%</b>
Produits des services	2.5%
Produits de gestion	0,4%
<b>Atténuations de charges</b>	<b>0,1%</b>
<b>Produits de fonctionnement courant</b>	<b>99.9%</b>
Produits exceptionnels larges	0,1%
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>100,0%</b>

En 2020, dans l'ensemble Fiscalité/Dotations (hors fiscalité affectée TEOM), il ressort :

- “ Une baisse continue du poids relatif de la DGF depuis 2011 (32 % en 2011 pour 20 % en 2020), en raison des baisses de dotations.
- “ Une progression de la fiscalité qui passe de 68 % en 2011 à 80 % en 2020.



#### a) Les ressources fiscales (39.9 M€)

Ce poste se partage entre les impôts « économiques » d'un côté (37.9 %) et les impôts « ménages » (30.7 %) de l'autre. S'ajoutent à cela notamment la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (27 %) intégralement reversée aux syndicats qui gèrent la compétence, la Taxe de séjour (0.3 %) intégralement reversée à l'Office de Tourisme et la taxe Gemapi (1%). Le solde se compose des attributions de compensations reçues (0.9 %) et de l'attribution du FPIC (2.2 %).

Le produit prévisionnel des contributions directes s'élève à 27.3 M€ et évolue de + 3.4 % par rapport à 2019, soit + 906 k€.

<b>BASES en KÖ</b>	<b>bases définitives 2019</b>	<b>bases prévisionnel les 2020 (FDL)</b>
Base nette TH	85 121	87 289
Base nette FB	82 567	86 468
Base nette FNB	2 527	2 548
Base nette CFE	28 112	30 164

<b>EVOLUTION NOMINALE DES BASES</b> (coefficient d'actualisation et évolution physique)	<b>2019/18</b>	<b>2020/19</b>
Base nette TH	4.4%	2.5%
Base nette FB	2.8%	4.7%
Base nette FNB	2.1%	0.8%
Base nette CFE	-2,8%	7.3%

Les bases fiscales de CFE et de TF évoluent de 1.2 % et celles de TH évoluent de 0.9 % selon le coefficient d'actualisation, auquel il faut ajouter une évolution physique :

- + 1.65 % pour la taxe d'habitation
- + 3.52 % pour la taxe foncière bâtie
- - 0.37 % pour la taxe foncière non bâtie
- + 6.1 % pour la CFE

Comme annoncé les taux restent similaires à 2019 :

<b>TAUX D'IMPOSITION</b>	<b>2020</b>
Taux TH	9,54%
Taux FB	4,29%
Taux FNB	6,24%
Taux TP / CFE	30,01%

<b>PRODUITS FISCAUX en KÖ</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
<b>Impôts ménages</b>	<b>11 879</b>	<b>12 251</b>
Produit TH	8 121	8 327
Produit FB	3 542	3 709
Produit FNB	158	159
Taxe additionnelle FNB	58	56
<b>Impôts économiques</b>	<b>14 573</b>	<b>15 107</b>
Produit CFE*	8 436	8 900
Produit de la CVAE	4 450	4 536
Produit de l'IFER	255	258
Produit de la TASCUM	1 432	1 413
<b>TOTAL</b>	<b>26 452</b>	<b>27 358</b>

\* dégrèvement CFE à hauteur des 2/3 de la cotisation dans le cadre des aides fiscales exceptionnelles en faveur des petites entreprises – tourisme, hôtellerie, restauration... - évaluées à 153 k€, avec un soutien de l'Etat à 50%

<b>ALLOCATIONS COMPENSATRICES en KÖ</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Compensations TH	603	635
Compensations FB	3	3
Compensation FNB	0	0
Compensations TP / CFE / CVAE	289	331

Sur les 27.3 M€ de contributions directes (impôts ménages et économiques), 11,16 M€, contre 11.42 M€ au BP 2019, sont reversés sous forme d'attribution de compensation aux communes (soit 41 % des contributions directes sont reversés aux communes).

L'attribution de compensation à recevoir des communes est quant à elle, prévue pour 2020 à 347 k€ contre 344 k€ en 2019.

Le montant du FPIC prévisionnel (qui sera notifié prochainement de manière définitive par l'Etat) s'élève à 891 k€ (- 19 k€ par rapport au BP 2019).

L'enveloppe globale du FPIC ne connaît pas de modification en 2020 et reste, cette année encore, figée à 1 Md € comme décidé par la Loi de Finances. Cependant, ce maintien ne signifie pas pour autant une absence de changement du montant perçu par le bloc communal localement. La liste suivante peut avoir comme conséquence une variation du montant du FPIC :

- les transferts de compétences impactant le CIF,
- toute modification de la population DGF,
- toute modification du potentiel financier par habitant,
- toute modification de la carte intercommunale au niveau national.

#### b) Les dotations et participations (12.9 M€)

- Les dotations prévisionnelles de l'Etat représentent 12.8 % des recettes réelles de fonctionnement : 6.980 M€, soit – 80 k€ par rapport au BP 2019.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) de La Cali est composée de la dotation d'intercommunalité et de la dotation de compensation.

Pour la dotation d'intercommunalité on retrouve une seule enveloppe globale répartie sur l'ensemble des intercommunalités, avec un mécanisme de garantie pour les Communautés d'Agglomération ayant un CIF supérieur à 0.35 : pour 2020, elle subit une augmentation de + 3 k€, soit un montant de 2.528 M€.

La dotation de compensation demeure une variable d'ajustement (depuis 2011, cette variable d'ajustement sert à financer la péréquation du bloc communal - dotation de solidarité, dotation de solidarité rurale), et subit en 2020 une diminution de – 83 k€, soit une dotation de compensation 2020 de 4.452 M€.

Cette diminution est liée à l'écrêtement appliqué chaque année afin de financer notamment la hausse de la population sur le territoire national et la hausse des coûts liés à l'intercommunalité.

- La DCRTP demeure stable à 1.541 M€.

- Les subventions représentent 6.3 % des ressources de fonctionnement. Le produit attendu des subventions de fonctionnement est de 3.42 M€. Les subventions les plus importantes concernent l'activité liée à l'enfance et la jeunesse, avec un montant programmé de 2.7 M€ versés principalement par la CAF, soit une baisse de -13 % par rapport au BP 2019, liée au versement direct de la prestation de service aux crèches associatives. On trouve ensuite les subventions perçues par l'Europe, l'Etat, la Région et le Département (697 k€) qui demeurent stables, ainsi que la subvention exceptionnelle de l'Etat pour la prise en charge de l'achat des masques pour les collectivités (soit 100 k€).

c) Les produits des services et de gestion (1.6 M€)

- Les produits liés à l'activité des services (1.368 M€) diminuent fortement par rapport au BP 2019 (- 20 %) ; cette diminution est liée au contexte de la crise sanitaire. Ils regroupent :
  - les recettes des usagers pour les services de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse (crèches, ALSH, espaces jeunes, ludothèque) pour un montant de 693 k€.
  - les recettes relatives aux mises à disposition du personnel entre La Cali et les communes ou autres organismes, d'un montant de 320 k€, demeurent stables (Office de tourisme, Communes de Saint-Denis de Pile et de Guîtres pour leur compétence accueil périscolaire). Ces recettes englobent également la valorisation du personnel affecté aux missions du budget annexe « Pépinière d'entreprises » (pour 62 k€).
  - Les recettes issues de la refacturation des services communs aux CCAS/CIAS (316k€).
- “ Les autres recettes regroupent principalement les loyers (231 k€), dont le montant augmente de + 40 k€ par rapport au BP 2019, avec le loyer annuel du siège administratif de La Cali auprès de la DGFIP.

### 3) LA STRUCTURATION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT EN 2019

Elles se décomposent en six rubriques principales :

- Les charges de personnel
- Les charges à caractère général
- Les autres charges de gestion courante
- Les atténuations de produits
- Les charges exceptionnelles
- Les charges financières

<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT - MONTANT en KÖ</b>		<b>2020</b>
<b>Charges à caractère général</b>		<b>7 398</b>
Convention de gestion avec la ville de Libourne		760
Refacturation des communes (Enfance-jeunesse)		1 265
Solde charges à caractère général		5 373
<b>Charges de personnel</b>		<b>15 487</b>
<b>Autres charges de gestion courante</b>		<b>18 684</b>
Elus		321
Service d'incendie		1 514
Collecte déchets et traitements		10 737
CIAS		937
Subvention fonct. personnes de droit privé		1 276
Syndicat de Pays du Libournais		202
Subvention au BA transport		2 010
Subvention à l'OTI		580
Déficit des Budgets annexes ZAE		152
Cotisations GEMAPI		339
Subvention au BA Centre Aquatique		530
Solde autres charges de gestion courante		86
<b>Atténuations de produits</b>		<b>12 070</b>
Attribution de compensation versée		11 163
Prélèvement FNGIR		796
Solde atténuations de produits		111
<b>Charges de fonctionnement courant</b>		<b>53 639</b>
Charges exceptionnelles		862
<b>Charges de fct hors intérêts</b>		<b>54 501</b>
Intérêts		316
<b>Charges de fonctionnement</b>		<b>54 817</b>

Les dépenses réelles de fonctionnement inscrites au budget 2020 s'élèvent à 54.8 M€ (contre 51 M€ en 2019).

Suite à la prise en compte des dépenses liées à la crise sanitaire (+ 2.17 M€), les dépenses de fonctionnement progressent de + 7.4 % par rapport au BP 2019. Après la neutralisation de ces dépenses, les dépenses de fonctionnement augmentent de + 3.1 % par rapport aux inscriptions budgétaires 2019.

<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT - STRUCTURE</b>	<b>2020</b>
Charges à caractère général	13.5%
Charges de personnel	28.3%
Autres charges de gestion courante	34.1%
Atténuations de produits	22.0%
<b>Charges de fonctionnement courant</b>	<b>97.9%</b>
Charges exceptionnelles	1.6%
<b>Charges de fonctionnement hors intérêts</b>	<b>99,5%</b>
Intérêts	0,5%
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>100,0%</b>

a) Les charges de personnel (15.5 M€)

Ces dépenses représentent 28.3 % des dépenses réelles de fonctionnement de La Cali.

Le budget prévisionnel de la masse salariale 2019 avait été établi à 14.678 M€ (hors organismes sociaux CNAS et médecine du travail SIST) pour une réalisation au final de 14.465 M€.

Sur cette base, les évènements impactant la révision 2019 sont les suivants :

- Le glissement vieillesse technicité (GVT) : + 105 k€
  - Le parcours Professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) : + 31 k€
  - L'impact des décisions prises au niveau national (augmentation du SMIC) : + 7.8 k€
  - L'impact des recrutements 2019 et ceux validés en 2020 : + 257.2 k€
  - La politique RH (RIFSEEP, PPR, modification de statuts agents ALSH,...) : + 278 k€
  - Autres : + 22 k€
- Soit une augmentation de + 701 k€.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le montant global prévisionnel de la masse salariale pour 2020 est de 15.379 M€ (15.487 M€ avec le CNAS et le SIST).

L'effectif global de La Cali au 31/12/2019 est de 306 ETP.

b) Les charges à caractère général (7.4 M€)

Ces dépenses s'établissent en 2020 à 7.4 M€ (contre 6.3 M€ au BP 2019) et représentent 13.5 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce chapitre regroupe principalement :

- Les refacturations des communes pour la gestion des compétences petite enfance-enfance-jeunesse-sport-économie pour 2.025 M€ (contre 1.863 M€ au BP 2019 soit + 162 k€ et une hausse de 8.7 %, afin de se rapprocher au plus près de la

refacturation réelle de 2019 qui intégrait sur une année pleine la réforme des rythmes scolaires) ;

- Les contrats de prestation de service, de maintenance et d'entretien du patrimoine pour 1 276 k€ (contre 1 021 k€ en 2019, soit + 255 k€ dont + 150 k€ de prestations pour la gestion des eaux pluviales) ;
- Les études pour 716 k€, contre 759 k€ en 2019 (dont 474 k€ pour l'habitat, 150 k€ pour l'économie et le tourisme, 28 k€ pour la culture) ;
- Les activités et le transport pour les structures petite enfance-enfance-jeunesse : 559 k€, contre 570 k€ en 2018 ;
- Les cotisations qui demeurent stables, pour 402 k€ ;
- Les achats de fournitures et petits équipements pour 829 k€ (dont plus de 550 k€ destinés aux masques, gels et équipements pour les écoles de La Cali), contre 225 k€ en 2019 ;
- La maîtrise des dépenses d'énergie (fluides, téléphonie, carburant) pour 358 k€, contre 290 k€ en 2019 ;
- Les assurances, honoraires et annonces pour 193 k€, contre 207 k€ en 2019 ;
- Les locations mobilières et immobilières pour 209 k€, contre 241 k€ en 2019 ;

c) Les autres charges de gestion courante (18.7 M€), soit 34.1 % des dépenses de fonctionnement :

Au titre des contributions obligatoires, la participation :

- au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) s'élève à 1.513 M€ (1.5 M€ en 2019 soit + 14 k€ correspondant à + 0.9 %) ;
- au Smicval et au Semoctom, s'élève à 10.737 M€ (10.426 M€ en 2019 soit + 311 k€ correspondant à + 3 %) ;

Au sein de ce chapitre, les subventions aux organismes de droit privé représentent pour le budget principal un total de 1.276 M€ (1.496 M€ inscrits au budget de 2019, soit une baisse de -15 %, liée aux ajustements des subventions aux crèches associatives, suite au versement direct de la prestation de service CAF auprès de ces structures).

	SUBVENTIONS 2019 (CA 2019)	SUBVENTIONS 2020
PETITE ENFANCE-ENFANCE JEUNESSE (6 structures associatives petite enfance subventionnées sur le territoire communautaire)	1 115 400 €	820 113 €
POLITIQUE DE LA VILLE - CISPD (espaces de vie et de solidarité, contrat de ville, Convention territoriale globale, CIDFF, Vict'Aid,...)	150 983 €	144 450 €
CULTURE ET SPORT	49 540 €	53 500 €
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (Technowest,...)	19 750 €	162 250 €
DEVELOPPEMENT DURABLE (jardins partagés, agence locale de l'énergie,...)	12 275 €	29 000 €
TOURISME (Moulin de porchères)	15 000 €	20 000 €
LOGEMENT (Le Lien et l'Adil)	47 000 €	47 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 409 628 €</b>	<b>1 276 313 €</b>

Au titre des activités suivies dans un budget annexe, le budget principal est amené à contribuer à l'équilibre de ces activités au moyen d'une subvention de fonctionnement. Les subventions versées en 2020 aux budgets annexes représentent néanmoins une charge pour le budget principal de 2.692 M€, montant en nette augmentation par rapport au réalisé 2019 (915 k€) du fait d'une part des évolutions des services et de l'impact de la crise sanitaire.

La répartition de ces subventions par budget est la suivante :

- Budget annexe transport (2.010 M€ contre 500 k€ en 2019 soit + 1.510 M€, lié à la mise en œuvre du nouveau Schéma Directeur des Transports sur une année complète et à l'impact de la crise sanitaire : baisse des recettes de transport scolaire et du versement mobilité – 532 k€) ;
- Budget annexe Centre aquatique (530 k€ contre 300 k€ en 2019), soit + 230 k€, lié au fonctionnement du centre aquatique qui ouvrira en début d'année 2021 ;
- Budget annexe Pépinière d'entreprises (57 k€ contre 40 k€ en 2019), soit + 17 k€ ;
- Budget annexe ZAE d'Eygreteau (18.75 k€ contre 75 k€ en 2019) et budget annexe ZAE de Frappe (76 k€) ;

La subvention d'équilibre versée au budget du CIAS évolue de 840 k€ en 2019 à 920 k€ en 2020 (soit + 80 k€ liés à l'impact de la crise sanitaire) ; celle versée à l'Office de Tourisme intercommunal, géré en EPIC, passe de 480 k€ à 580 k€ dans le cadre du plan de relance de l'économie touristique.

- d) Les atténuations de produits (12 M€) représentent 22 % des dépenses de fonctionnement

Elles regroupent notamment :

- les dépenses de redistribution directes aux communes (attributions de compensation), qui tiennent compte notamment de la mutualisation des services. Ces dépenses représentent en 2020 un montant de 11.163 M€, contre 11.425 M€ au BP 2019.
- La taxe de séjour reversée intégralement à l'Office de Tourisme intercommunal pour un montant de 111 k€ (contre 144 k€ au BP 2019, soit une baisse estimée de -23 % liée à la crise sanitaire).
- Le FNGIR, fonds national de garantie individuelle des ressources créé en 2010 pour « neutraliser » les effets de la réforme de la taxe professionnelle, figé à 795 k€ depuis 2018.

- e) Les charges exceptionnelles (862 k€) soit 1.6 % des dépenses réelles de fonctionnement et soit + 772 k€ par rapport au BP 2019

En 2020, elles comprennent le fonds de soutien exceptionnel aux entreprises, prévu par La Cali dans le cadre de la crise sanitaire (850 k€).

- f) Les charges financières

Les charges financières sont composées des intérêts de la dette pour un montant de 315 k€ en augmentation de 65 k€ par rapport au BP 2019.

La Cali compte sur son budget principal, et ses budgets annexes gérés en SPA, 24 emprunts répartis auprès de 7 établissements bancaires. Le capital restant dû au 31/12/2020 est de 21.239 M€ et le taux moyen s'élève à 1.98 %.

Tableau synthétique de l'estimation du Coût Covid 19 par service et en fonctionnement :

FONCTIONNEMENT					
Service Gestionnaire	Dépenses en plus	Dépenses en moins	Recettes en plus	Recettes en moins	Commentaires
Gens du voyage	3 600 €				mise en marché forcé de l'eau et l'électricité des aires d'accueil pendant le confinement
Coordination Petite enfance-enfance-jeunesse		12 700 €		9 000 €	mise à disposition du personnel communal ou communautaire auprès des ALSH/APS
Petite enfance		22 340 €		145 850 €	dépenses : diminution des activités et achats / recettes : diminution des recettes des usagers et de la PSU CAF pour les crèches - Halte garderies
Enfance		70 000 €		352 650 €	dépenses : diminution des activités et des transports / recettes : diminution des recettes des usagers et de la PSEJ pour les ALSH
Jeunesse		1 780 €		13 605 €	dépenses : diminution des activités et des transports / recettes : diminution des recettes des usagers et de la PSEJ pour les Espaces Jeunes
Culture		8 930 €			dispositifs culturels en milieu scolaire
		3 000 €			Ecole de Musique
Développement durable		51 000 €			étude pour le Schéma directeur de l'Energie reporté en 2021
Tourisme	160 000 €				augmentation subvention Office de Tourisme (10 puis 150 k€)
Fiscalité	6 000 €	71 500 €	78 523 €	215 046 €	taxe de séjour (-62 k€ dépense - recette), redevance spéciale (- 9,5 k€ en dépense), taxes foncières (+ 6 k€ en dépense), loyers (+ 5 k€ en recettes oubli loyers Immeuble Richard initialement), dégrèvement CFE - 153 046 € compensé + 73 523 €
Services techniques	557 200 €	2 300 €	100 000 €		Dépenses : équipements (masques, gels, etc 555,5 k€), bâtiments (+ 1,7 k€ location box suite au retard de travaux), fluides (- 900 €), véhicules (-1,4 k€) - Recettes : compensation Etat pour les masques (100 k€)
Equilibre des budgets annexes	594 000 €	600 000 €			BA Transport (+ 514 k€), Centre Aquatique (- 600 k€), CIAS (+ 80 k€)
Economie	850 000 €				Fonds de soutien aux entreprises
<b>TOTAL</b>	<b>2 170 800 €</b>	<b>843 550 €</b>	<b>178 523 €</b>	<b>736 151 €</b>	
		<b>1 327 250 €</b>		<b>-557 628 €</b>	
<b>COUT TOTAL ESTIME COVID19</b>		<b>1 884 878 €</b>			

#### 4) LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE LA CALI

Le montant annuel des dépenses réelles d'investissement, intégrant la subvention d'équipement pour le budget annexe Centre Aquatique (hors remboursement d'emprunt) s'élève à 14.451 M€ (contre 16.969 M€ en 2019).

Le financement de ces investissements est assuré par :

- Les amortissements : 1.77 M€
- Le virement de la section de fonctionnement : 1.164 M€
- L'affectation des résultats antérieurs : 3.5 M€
- Les ressources propres extérieures (subventions, FCTVA, immobilisations financières) : 3.114 M€
- Le produit des cessions : 0.03 M€
- L'emprunt : 5 M€

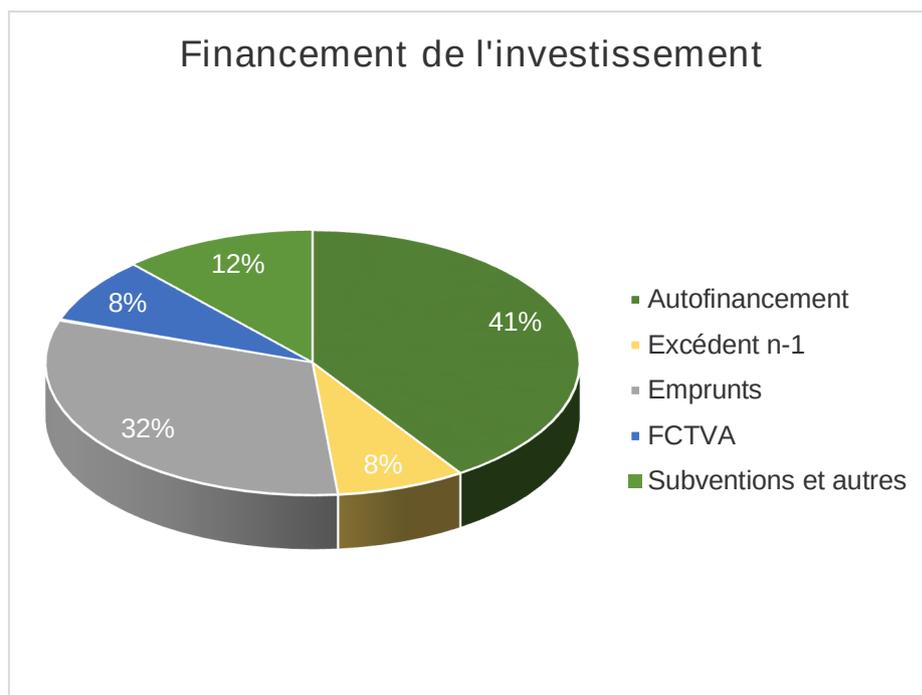
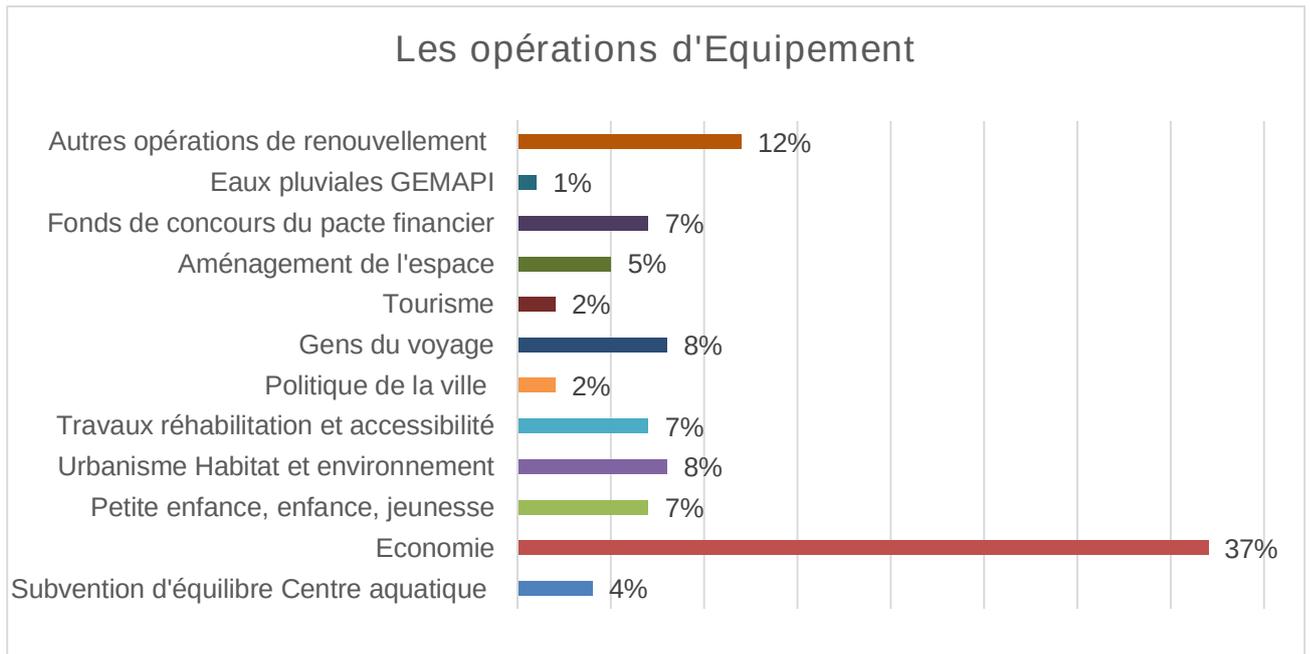
LES RESSOURCES	16 117
RESSOURCES PROPRES	9 878
AUTOFINANCEMENT SUR L'EXERCICE	2 934
Amortissements des biens	1 770
Virement à la section d'Investissement	1 164
AFFECTATION DES RESULTATS ANTERIEURS	3 500
RESSOURCES PROPRES D'ORIGINE EXTERNE	3 114
Subventions	901
FCTVA	1 261
Autres immobilisations financières	952
PRODUITS DES CESSIONS	30
OPERATIONS A L'INTERIEUR DE LA SECTION*	300
EMPRUNTS	5 005
EXCEDENT N-1	1 234
LES DEPENSES	16 117
LES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	14 125
Subvention d'équilibre Centre aquatique	600
Economie	5 393
Petite enfance, enfance, jeunesse	979
Urbanisme Habitat et environnement	1 165
Travaux réhabilitation et accessibilité	1 016
Politique de la ville	265
Gens du voyage	1 209
Tourisme	235
Aménagement de l'espace	381
Fonds de concours du pacte financier	986
Eaux pluviales GEMAPI	182
Autres opérations de renouvellement	1 714
DEPENSES IMPREVUES	554
TRAVAUX EN REGIE ET AUTRES OPERATIONS D'ORDRE	70
OPERATIONS A L'INTERIEUR DE LA SECTION*	300
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	1 067

\* avances marchés publics et opérations patrimoniales

La répartition des nouveaux crédits inscrits pour 2020 par politique publique vise à décliner pour les principaux secteurs d'intervention de La Cali, les moyens qui leur sont alloués en dépenses réelles :

- a) Le sport :
  - La participation au financement du « Centre Aquatique » (budget annexe) par une subvention d'équipement d'un montant de 600 k€ ;
  
- b) Le développement économique :
  - Les réserves foncières (2.75 M€) ;
  - L'aménagement de la zone d'activités des Dagueys (532 k€) ;
  - Les mesures compensatoires pour la zone d'activité des Dagueys (66 k€) ;
  - Le soutien aux acteurs économiques : aides pour accompagner l'implantation ou le développement d'entreprises et le développement de l'aérodrome des Artigues de Lussac (600 k€) ;
  - Des travaux d'aménagement sur les différentes zones d'activité communautaires et équilibre du déficit des budgets annexes des zones d'activités (575 k€) ;
  
- c) La petite enfance, l'enfance et la jeunesse :
  - La fin des travaux d'aménagement de l'ALSH et de l'Ecole de musique d'Izon et de l'ALSH de Vayres (640 k€) ;
  - Le début de la réhabilitation et de l'extension de l'ALSH d'Arveyres (44 k€)
  - L'étude sur la délocalisation des structures petite enfance de Libourne (crèche, halte-garderie, Ram) (100 k€) ;
  
- d) L'urbanisme, l'habitat et l'environnement :
  - Révision/modification des documents de planification urbaine (335 k€) ;
  - Les aides à l'amélioration de l'habitat privé (450 k€), les aides à la production de logements locatifs sociaux (350 k€) ;
  - Le projet de l'observatoire de l'abeille (27 k€) ;
  
- e) Le patrimoine :
  - Les travaux de réhabilitation et d'accessibilité du patrimoine communautaire : ALSH maternel Libourne et Multi-accueil Peidenis (1.016 M€) ;
  
- f) La politique de la ville
  - Le projet de Maison de l'entreprise et de l'emploi (242 k€) ;
  
- g) L'accueil des gens du voyage
  - Création de terrains familiaux à Vayres (120 k€) ;
  - L'aire de grand passage aux Billaux (838 k€) ;
  - Programme annuel de travaux et d'amélioration des aires d'accueil (85 k€) ;
  
- h) Le tourisme
  - Le projet de vélo-route (137 k€) ;
  - Les actions en matière de tourisme fluvial (ponton de Vayres) (60 k€) ;
  
- i) Eaux pluviales (nouvelle compétence à compter du 01/01/2020) et Gemapi
  - Schéma directeur des eaux pluviales (100 k€) ;
  - Travaux Dignes de la Dordogne (82 k€) ;

- j) L'aménagement de l'espace
  - Le projet de Gironde Haut Méga (101 k€/ an sur 18 ans) ;
  - La ligne Libourne-Bergerac-Sarlat (170 k€ en 2020) ;
  - Le Pôle d'échange multimodal à Libourne (reporté en 2021) ;
- k) Les fonds de concours auprès des communes, qui seront redéfinis dans le cadre du prochain pacte financier et fiscal (une enveloppe de 135 k€ en 2020)
- l) Les autres opérations de renouvellement (pour un montant de 1 488 k€) qui regroupent les dépenses liées à l'entretien courant du patrimoine communautaire et à ses équipements (dont le Schéma directeur de l'immobilier pour 235 k€



## II ÈVUE D'ENSEMBLE DES BUDGETS ANNEXES

### 1) BUDGET ANNEXE TRANSPORT

- “ Résultat de la section de fonctionnement : + 305 223.86 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : + 361 083.40 ”
- “ Résultat cumulé : + 666 307.26 ”
  
- “ Résultat de la section d'investissement : - 346 284.19 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : + 505 496.53 ”
- “ Résultat cumulé : + 159 212.34 ”

### Affectation des résultats comme suit :

- “ Report de l'excédent de fonctionnement : + 480 096.66 ” (article R002)
- “ Excédent capitalisé en couverture du besoin de financement (article R1068) : + 186 210.60 ”
- “ Report de l'excédent d'investissement : + 159 212.34 ” (article R001)

BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
.011	Charges à caractère général	7 615 672,19 €
.012	Charges de personnel	248 231,00 €
.014	Atténuation de produits	5 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	23 608,00 €
67	Charges exceptionnelles	93 000,00 €
.022	Dépenses imprévues	6 288,81 €
.042	Amortissement	116 200,00 €
		<b>8 108 000,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
70	Produits des services	910 800,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	2 852 003,34 €
74	Subventions d'exploitation	3 835 100,00 €
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00 €
.002	Excédent reporté	480 096,66 €
		<b>8 108 000,00 €</b>

BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	848 089,40 €
	Report	186 210,60 €
		<b>1 049 300,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
10	Dotations et réserves	186 210,60 €
16	Emprunts et dettes assimilés	587 677,06 €
.040	Amortissement	116 200,00 €
.001	Excédent reporté	159 212,34 €
		<b>1 049 300,00 €</b>

Ce budget annexe comprend le nouveau contrat de concession pour l'exploitation du réseau de transport de La Cali et le contrat de marché public pour l'exploitation du transport scolaire.

- “ **8.108 M** de dépenses de fonctionnement (contre 6.6 M” en 2019) :
  - Le transport scolaire (2.5 M” ), le transport urbain et interurbain (5 M” )
  - Les charges de personnel du service transport directement affectées sur ce budget (248 k” ) ;

- Les dépenses générales de fonctionnement (252 k") qui comprennent principalement :
  - ✓ le plan de communication,
  - ✓ le lancement du Plan de Mobilité et la révision du Schéma directeur d'accessibilité
  - ✓ l'entretien des abris-voyageurs,

**Les recettes de fonctionnement** sont composées par :

- Le versement mobilité (2.85 M") *pertes estimées de recettes liées aux conséquences de l'épidémie de covid-19 € 385 kÖ*
- Une subvention d'équilibre du budget général (2 M")
- La participation de la Région (1,82 M")
- La participation familiale pour le transport scolaire (432 k") *pertes estimées de recettes liées aux conséquences de l'épidémie de covid-19 € 148 kÖ*
- Le remboursement du coût du service du transport des personnes à mobilité réduite par le CIAS (400 k")

~ **1 MÖ de dépenses d'investissement** (contre 1.6 M" en 2019) :

- Le schéma directeur d'accessibilité des points d'arrêts inscrit en APCP (530 k" de crédits de paiement 2020)
- Le déploiement et l'harmonisation des poteaux d'arrêts sur l'ensemble du réseau inscrits en APCP (313 k" de crédits de paiement 2020)
- La poursuite de l'acquisition de cellules de comptage et de vidéo-surveillance (130 k")
- L'aménagement d'une aire de covoiturage (60 k")

**Des dépenses financées par un emprunt prévisionnel (587 kÖ), par l'autofinancement (345 kÖ) et les amortissements (116 kÖ)**

## 2) BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

- “ Résultat de la section de fonctionnement : + 87 506.38 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : 2 425.50 ”
- “ Résultat cumulé : + 89 931.88 ”
  
- “ Résultat de la section d'investissement : + 736 206.71 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : 935 503.28 ”
- “ Résultat cumulé : + 1 672 709.99 ”

### ➔ Affectation des résultats comme suit :

- “ Report de l'excédent de fonctionnement (article R002) : + 89 931.88 ”
- “ Report de l'excédent d'investissement (article R001) : + 1 672 709.99 ”

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
.011	Charges à caractère général	250 466,00 €
.012	Charges de personnel	139 250,00 €
65	Autres charges de gestion courante	50,00 €
66	Charges financières	211 134,00 €
.042	Amortissement	19 000,00 €
		<b>619 900,00 €</b>

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
.10	Dotations et fonds Divers	
16	Emprunts et dettes assimilés	530 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	292 500,00 €
23	Immobilisations en cours	12 046 770,00 €
.020	Dépenses imprévues	120 730,00 €
.041	Opérations patrimoniales	600 000,00 €
		<b>13 590 000,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
74	Subventions d'exploitation	529 968,12 €
.002	Excédent reporté	89 931,88 €
		<b>619 900,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
10	FCTVA	2 550 430,01 €
13	Subventions	4 747 860,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	4 000 000,00 €
.040	Amortissement	19 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	600 000,00 €
.001	Excédent reporté	1 672 709,99 €
		<b>13 590 000,00 €</b>

➔ Conformément à l'autorisation de programme votée, le budget annexe prévoit pour 2020 l'inscription de 12.3 M€ de dépenses d'équipement qui permettent à La Cali de finaliser la construction du Centre aquatique, équipement sportif et de loisirs, à vocation économique et touristique, **dont l'ouverture est reportée en mars 2021, suite à l'épidémie de Covid-19.**

Le budget de fonctionnement 2020 s'élève à 620 k€ : il porte les dépenses nécessaires à l'ouverture de la structure pour 250 k€ (mise en eau des bassins, équipements, produits d'entretien, assurances, plan de communication...) et les charges de personnel pour 140 k€ (Directeur du Centre aquatique, chef de projet, responsable du pôle technique et 2 postes administratifs).

Pour régler les annuités d'emprunt pour le financement de cet équipement, 211 k€ sont inscrits au chapitre 66 « charges financières » et 530 k€ au chapitre 16 « emprunts ».

L'équilibre budgétaire de ce budget 2020 nécessite une subvention du Budget général à hauteur de **530 k€ en fonctionnement** et une subvention d'équipement à hauteur de **600 k€**. Ces inscriptions trouvent leur équivalence au budget général de La Cali.

### 3) BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES DE FRAPPE

- “ Résultat de la section de fonctionnement : 0.38 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : + 1 197.65 ”
- “ Résultat cumulé : + 1 198.03 ”
  
- “ Résultat de la section d'investissement : - 713 697.86 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : + 49 003.08 ”
- “ Résultat cumulé : - 664 694.78 ”

#### **Affectation des résultats comme suit :**

- “ Report de l'excédent de fonctionnement (article R002) : + 1 198.03 ”
- “ Report du déficit d'investissement (article R001) : - 664 694.78 ”

BUDGET ANNEXE ZAE FRAPPE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
.011	Charges à caractère général	82 350,00 €
66	Charges financières	7 100,00 €
.042	Variation des stocks	1 941 400,00 €
		<b>2 030 850,00 €</b>

BUDGET ANNEXE ZAE FRAPPE - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
16	Emprunts et dettes	957 130,06 €
.040	Variation des stocks	1 174 575,16 €
.001	Déficit reporté	664 694,78 €
		<b>2 796 400,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
70	Ventes	750 015,00 €
74	Dotations et participations	28 997,00 €
75	Autres produits de gestion courante	76 064,81 €
.042	Variation des stocks	1 174 575,16 €
.002	Excédent reporté	1 198,03 €
		<b>2 030 850,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
16	Emprunts et dettes	855 000,00 €
.040	Variation des stocks	1 941 400,00 €
		<b>2 796 400,00 €</b>

 Ce budget d'aménagement de zone d'activités économiques est un budget géré en comptabilité de stocks, hors taxes. Les dépenses sont financées par les ventes de terrains, par des emprunts et par une participation du budget général.

**Le budget 2020 s'élève à 2 030 k€ en fonctionnement et à 2 796 k€ en investissement. Il prévoit :**

- 750 k€ de **vente de terrains, sur la zone 2 de Frappe (qui comprend 11 lots)** et une subvention d'équilibre du Budget principal d'un montant de 76 k€ en fonctionnement ;
- en investissement, **un emprunt d'équilibre pour l'aménagement de la phase 2 pour 850 k€** (l'extinction est fixée en 2035) et **un reversement au budget principal d'un montant de 952 k€**

#### 4) BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES D'EYGRETEAU

- " Résultat de la section de fonctionnement : + 0.34 "
- " Résultat de l'exercice antérieur : 0 "
- " Résultat cumulé : + 0.34 "
  
- " Résultat de la section d'investissement : 0 "
- " Résultat de l'exercice antérieur : 0 "
- " Résultat cumulé : 0 "

#### **Affectation des résultats comme suit :**

- " Report de l'excédent ou déficit de fonctionnement : + 0.34 "
- " Report de l'excédent ou déficit d'investissement : 0 "

BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
66	Charges financières	18 750,00 €
		18 750,00 €

BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
16	Emprunt	275 000,00 €
		275 000,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
.002	Excédent reporté	0,34 €
77	Avance BP	18 749,66 €
		18 750,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
16	Avance BP	275 000,00 €
		275 000,00 €

 Ce budget de aménagement de zone de activités économiques est un budget géré en comptabilité de stocks, hors taxes. Les dépenses sont financées par les ventes de terrains, par des emprunts et par une participation du budget général.

#### **Le budget 2020 se lève 18.75 k€ en fonctionnement et à 275 k€ en investissement :**

- " Deux projets de vente en cours, mais non inscrites au budget (hypothèse prudentielle).
- " L'équilibre budgétaire de ce budget 2020 nécessite une subvention du Budget général à hauteur de **18.75 k€ en fonctionnement** (contre 42 k€ au budget 2019) et de **275 k€ en investissement** (contre 141 k€ au budget 2019) pour le remboursement de l'annuité de l'emprunt, dont l'extinction est fixée en 2022. L'encours de la dette au 31/12/2019 se lève à 836 k€ .

## 5) BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES

- “ Résultat de la section de fonctionnement : + 11 224.78 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : + 17 499.75 ”
- “ Résultat cumulé : + 28 724.53 ”
  
- “ Résultat de la section d'investissement : + 5 440.19 ”
- “ Résultat de l'exercice antérieur : + 10 675.56 ”
- “ Résultat cumulé : + 16 115.75 ”

### Affectation des résultats comme suit :

- “ Report de l'excédent de fonctionnement (article R002) : + 27 318.01 ”
- “ Excédent capitalisé en couverture du besoin de financement (article R1068) : + 1 406.52 ”
- “ Report de l'excédent d'investissement (article R001) : + 16 115.75 ”

BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2020
.011	Charges à caractère général	58 350,00 €
.012	Charges de personnel	62 072,27 €
65	Autres charges de gestion courante	200,00 €
67	Charges exceptionnelles	200,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	20 977,73 €
.042	Amortissement	1 500,00 €
		<b>143 300,00 €</b>

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2020
70	Produits des services	17 981,99 €
75	Autres produits de gestion courante	98 000,00 €
.002	Excédent reporté	27 318,01 €
		<b>143 300,00 €</b>

BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2020
.16	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	38 593,48 €
	Report	1 406,52 €
		<b>41 000,00 €</b>

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2020
1068	Dotation	1 406,52 €
.16	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	20 977,73 €
.040	Amortissement	1 500,00 €
.001	Excédent reporté	16 115,75 €
		<b>41 000,00 €</b>

### Le budget 2020 s'élève à 143 k€ en fonctionnement et à 41 k€ en investissement :

Les dépenses de fonctionnement sont liées à la gestion de la Pépinière/ hôtel d'entreprises à Izon (2 agents issus du budget général sont affectés à ces missions et valorisés à hauteur de 62 k”).

Le financement des **dépenses de fonctionnement** provient à 50 % des loyers et des prestations de services facturées aux entreprises résidentes pour 59 k” et à 50 % par **une subvention de l'équilibre du Budget général d'un montant de 57 k€** (contre 99 k” prévus au budget 2019).

**En investissement**, 38 k” sont prévus pour des travaux d'aménagement des locaux de la Pépinière.

## 6) BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA CALI - LIBOURNE

### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE LIBOURNE - SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
.011	Charges à caractère général	210 740,00 €
.012	Charges de personnel	282 940,00 €
65	Autres charges de gestion courante	20,00 €
66	Charges financières	375 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €
.022	Dépenses imprévues	15 000,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	199 250,00 €
.042	Amortissement	735 000,00 €
		<b>1 820 950,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
70	Produits des services	1 704 400,00 €
75	Autres produits de gestion courante	5 550,00 €
.042	Amortissement	111 000,00 €
		<b>1 820 950,00 €</b>

### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE LIBOURNE - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
21	Immobilisations corporelles	760 799,01 €
23	Immobilisations en cours	6 798 000,00 €
16	Emprunts	770 000,00 €
4581	Opérations pour compte de tiers	287 000,00 €
.040	Amortissement	111 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	1 100 000,00 €
	Report	60 600,99 €
		<b>9 887 400,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
10	Dotations et réserves	700 000,00 €
13	Subventions	200 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	5 956 360,00 €
27	Autres immobilisations financières	700 000,00 €
4582	Opérations pour compte de tiers	287 000,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	199 250,00 €
.040	Amortissement	735 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	1 100 000,00 €
	Report	9 790,00 €
		<b>9 887 400,00 €</b>

➡ Le budget 2020 s'élève à 1.8 kÖen fonctionnement et à 9.9 MÖen investissement.

Ce budget est équilibré grâce à une augmentation de la taxe qui est fixée à 1.4 € du m<sup>3</sup> (soit + 0.6 € du m<sup>3</sup>, tarif qui n'avait pas évolué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015).

Le projet de budget 2020 intègre les opérations d'investissement suivantes : le programme séparatif pour 100 k€ (APCP), le programme de réhabilitation pour 1,5 M€ (APCP), le programme Bassin Bastide pour 4,8 M€ (APCP), la station d'épuration de Condat pour 170 k€ (APCP) et divers travaux (243 k€).

## 7) BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA CALI – LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL

### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL - SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
.011	Charges à caractère général	144 000,00 €
.012	Charges de personnel	500,00 €
66	Charges financières	46 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	2 500,00 €
.042	Amortissement	12 000,00 €
		<b>205 000,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
70	Produits des services	160 000,00 €
75	Subventions d'exploitation	10 000,00 €
77	Produits exceptionnels	500,00 €
.042	Amortissements subvention	34 500,00 €
		<b>205 000,00 €</b>

### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
16	Emprunts	53 000,00 €
23	Immobilisations en cours	50 000,00 €
.040	Opération d'ordre transfert	34 500,00 €
	Report	886 721,00 €
		<b>1 024 221,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
106		
13	Subventions	3 250,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	1 008 971,00 €
.040	Virement de la section d'investissement	12 000,00 €
		<b>1 024 221,00 €</b>

➡ Le budget 2020 s'élève à 205 kÖen fonctionnement et à 1 MÖen investissement.

Le projet de budget 2020 intègre les opérations d'investissement suivantes : Les Gauthiers, Allée du verger, Bois de Laborde, Pont de Guîtres, Viaud.

## 8) BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA CALI – SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE

### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT ST SEURIN SUR L'ISLE - SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
.011	Charges à caractère général	10 319,35 €
.012	Charges de personnel	13 000,00 €
66	Charges financières	11 135,00 €
.022	Dépenses imprévues	2 400,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	140 000,00 €
.042	Amortissement	96 015,65 €
		<b>272 870,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
70	Produits des services	170 854,81 €
74	Subventions d'exploitation	5 246,00 €
.042	Amortissements subvention	25 719,41 €
.002	Excédent reporté	71 049,78 €
		<b>272 870,00 €</b>

### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT ST SEURIN SUR L'ISLE - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
.020	Dépenses imprévues	34 420,50 €
16	Emprunts	61 940,27 €
20	Immobilisations incorporelles	83 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	2 000,00 €
23	Immobilisations en cours	470 355,02 €
.040	Opération d'ordre transfert	25 719,41 €
	Report	415 059,80 €
		<b>1 092 495,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
106		
13	Subventions	114 000,27 €
16	Emprunts et dettes assimilés	300 000,00 €
.021	Autres immobilisations financières	140 000,00 €
.040	Virement de la section d'investissement	96 015,65 €
.001	Avances et acomptes	442 479,08 €
		<b>1 092 495,00 €</b>

 **Le budget 2020 s'élève à 273 k€ en fonctionnement et à 1 M€ en investissement.**

Le projet de budget 2020 intègre les opérations d'investissement suivantes : programme d'extension des réseaux Smurfit.

## 9) BUDGET ANNEXE EAU DE LA CALI – LIBOURNE

### BUDGET ANNEXE EAU DE LIBOURNE- SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
.011	Charges à caractère général	85 450,00 €
.012	Charges de personnel	31 000,00 €
66	Charges financières	44 000,00 €
.022	Dépenses imprévues	6 350,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	38 423,00 €
.042	Amortissement	178 000,00 €
		<b>383 223,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
70	Produits des services	367 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	11 223,00 €
.042	Amortissements subvention	5 000,00 €
		<b>383 223,00 €</b>

### BUDGET ANNEXE EAU DE LIBOURNE - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
16	Emprunts	130 000,00 €
23	Immobilisations corporelles	1 329 980,77 €
.040	Opération d'ordre transfert	5 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	235 000,00 €
	Report	36 319,23 €
		<b>1 736 300,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
10	Dotations et réserves	135 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	1 008 827,00 €
27	Autres immobilisations financières	135 000,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	38 423,00 €
.040	Amortissement	178 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	235 000,00 €
	Report	6 050,00 €
		<b>1 736 300,00 €</b>

**Le budget 2020 s'élève à 383 k€ en fonctionnement et à 1.7 M€ en investissement.**

Le projet de budget 2020 intègre les opérations d'investissement suivantes : la réhabilitation des châteaux d'eau pour 32 k€ (APCP), la réhabilitation des réseaux d'eau potable pour 637 k€ (APCP), le forage des Dagueys (527 k€), l'extension et renforcement des réseaux (100 k€) et divers travaux (70 k€).

### 10) BUDGET ANNEXE EAU DE LA CALI – LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL

#### BUDGET ANNEXE EAU BILLAUX-LALANDE DE POMEROL - SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
.011	Charges à caractère général	28 000,00 €
.042	Amortissement	32 000,00 €
		60 000,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
70	Produits des services	60 000,00 €
		60 000,00 €

#### BUDGET ANNEXE EAU LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
23	Immobilisations en cours	36 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	4 000,00 €
		40 000,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
106		
27	Autres immobilisations financières	4 000,00 €
.040	Virement de la section d'investissement	32 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	4 000,00 €
		40 000,00 €

 **Le budget 2020 s'élève à 60 k€ en fonctionnement et à 40 k€ en investissement.**

### 11) BUDGET ANNEXE REGIE COMMUNAUTAIRE NON COLLECTIF DE LA CALI

#### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2020
.011	Charges à caractère général	17 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	250,00 €
67	Charges exceptionnelles	250,00 €
		18 000,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2020
70	Ventes, produits, prestations	18 000,00 €
		18 000,00 €

 **Le budget 2020 s'élève à 18 k€ en fonctionnement** pour les prestations de contrôle des installations assainissement non collectif sur Libourne et Les Billaux-Lalande de Pomerol